

## LES ÉCOLES DE PAGODE RÉNOVÉES AU CAMBODGE

Le Gouverneur général préside l'ouverture de la 500<sup>e</sup> école de pagode  
(*La Volonté indochinoise*, 25 juillet 1935, p. 5, col. 1-3)

Saïgon, 24 juillet. — Le Gouverneur général de l'Indochine a gagné dans l'après-midi du 22 juillet le Cambodge, où il tenait à présider le lendemain les fêtes organisées à l'occasion de l'ouverture de la 500<sup>e</sup> école de pagode rénovée pour apporter à l'heureuse expérience scolaire poursuivie par la rénovation de l'enseignement traditionnel khmer un éclatant témoignage de son intérêt et de son estime.

On sait que cette rénovation se propose de diffuser à toute la jeunesse cambodgienne une instruction élémentaire consistant à savoir lire, écrire et calculer, ainsi qu'à acquérir des notions de choses pratiques et d'hygiène qui, sans la sortir du milieu naturel où elle est appelée à vivre, lui donne les possibilités d'améliorer son sort et de faire face aux conditions nouvelles d'existence que lui impose désormais la vie moderne.

Le Protectorat résolut, à cette fin, de s'appuyer sur les éducateurs naturels cambodgiens que furent toujours les bonzes, désirant par leur entremise atteindre un nombre considérable de jeunes enfants à qui l'enseignement officiel ne pouvait être largement distribué en raison de la difficulté des communications, du manque de personnel cambodgien spécialisé et de l'impossibilité, par suite des embarras budgétaires, de poursuivre la construction des écoles. Il tenait compte, en même temps, des fortes traditions religieuses et morales de nos protégés, qui les poussent tout naturellement à rechercher avant tout un enseignement bouddhique, et à fréquenter dans ce but, dès leur plus jeune âge, la pagode.

Mais il fallait, pour dispenser avec fruit au petit Khmer le minimum d'instruction moderne qui lui est indispensable, que son professeur eût tout d'abord des principes de pédagogie pratique. Le bonze est formé, dans ce but, dans une école d'application, sous la direction de moniteurs laïques spécialisés. Son stage terminé, il retourne à son monastère pour ouvrir une école rénovée où les éléments enseignés permettront à l'enfant de se présenter au certificat d'études élémentaires indigènes avec autant de chances de succès que s'il avait suivi les classes des écoles élémentaires officielles.

M. René Robin, parti de Saïgon à 15 h. 30, est parvenu à 19 heures à Phnom-Penh, à l'hôtel de la Résidence supérieure, où il fut reçu, par M. Richomme, résident supérieur du Cambodge, et les autorités du Protectorat, et où il passa la nuit. Le 23 juillet, à 8 heures du matin, le chef de l'Union se rendit avec le résident supérieur du Cambodge à la pagode de Samdach Pon où devait avoir lieu l'inauguration. Cette pagode est située à l'écart des grandes voies ordinaires de communication, au milieu d'un paysage spécifiquement cambodgien, dans la province de Takeo, à 60 kilomètres de la capitale khmère. Le gouverneur général arriva à 9 heures au pittoresque monastère qu'avaient envahi une affluence considérable de population et de nombreux bonzes dépêchés par les pagodes du Royaume, montrant ainsi la faveur véritablement extraordinaire dont bénéficie auprès des habitants et des éléments religieux du Cambodge, dont l'influence est énorme, la nouvelle formule adoptée pour la diffusion de l'enseignement, 250 chefs de pagode se trouvaient réunis autour de leurs chefs de sectes, Mohanikay et Thommayut, pour prendre part à ces fêtes qui se sont déroulées par un temps magnifique et dans une ambiance purement cambodgienne.

Le chef de l'Union et le chef du Protectorat furent accueillis à la pagode par Sa Majesté Sisowath Monivong, roi du Cambodge, qu'entouraient S.A.R. le Prince Monireth et les membres du Gouvernement cambodgien, S.E. Thioun, S.A R. le Prince Suphamvong, S. A. R. le prince Suramerith, S.E.. Chea Se Peu, et par M. Marinetti, délégué du Cambodge au Conseil supérieur des colonies, M. Mantovani, inspecteur des Affaires politiques et administratives, M. Doucet, directeur des Bureaux, M. de Chicourt, résident-maire de Pnom-Penh, MM. Yvon, Le Bas et Gamichon, chefs des provinces voisines de Kandal, Kampot et Kompong Speu, ainsi que par M. Meillier, résident de Takeo et organisateur des fêtes d'inauguration, M. Pujarnisclé, chef du service local de l'enseignement, et M. Manipoud, délégué de Sa Majesté à l'enseignement traditionnel. De nombreuses personnalités européennes étaient venues également assister aux cérémonies.

Dans l'immense sala sur pilotis qui sert de lieu de réunion aux fidèles venus entendre la parole du Bouddha et où est installée l'école de pagode, toute pavoisée aux couleurs françaises et khmères, et décorée de feuillages et de palmes, les communautés de bonzes saluèrent à leur arrivée le gouverneur général, le souverain et le résident supérieur par les prières rituelles.

Puis, des discours furent prononcés successivement par MM. Manipoud et Pujarnisclé, par le Chef du Protectorat et par le gouverneur général. M. Manipoud retraça l'historique de la rénovation de l'enseignement traditionnel khmer, fit un exposé des méthodes pédagogiques employées, des résultats acquis et des heureuses perspectives ouvertes par l'œuvre entreprise. Dans quelques mois, 600 écoles de pagode recevront 20.000 petits Cambodgiens. L'application d'un plan rationnel pour la création de nouvelles écoles donnera dans un avenir rapproché la possibilité à toute la jeunesse cambodgienne de s'instruire.

M. Pujarnisclé indiqua en termes heureux que l'enseignement officiel et l'enseignement traditionnel ne s'opposaient en rien, mais se complétaient et devaient se prêter un mutuel appui.

Le Résident supérieur du Cambodge insista sur l'intérêt politique et moral de la rénovation qui tend à rien moins qu'à arracher à l'ignorance, malgré les difficultés financières que connaît le Protectorat, l'ensemble de l'enfance khmère. Il souligna les bienfaits d'ordre pratique que le petit Cambodgien trouvera dans l'enseignement élémentaire que lui distribuera la pagode où il continuera à s'imprégner des préceptes moraux bouddhiques auxquels le peuple khmer est si profondément attaché.

Le chef de l'Union prit enfin la parole pour montrer les raisons qui l'avaient conduit à venir personnellement témoigner l'intérêt avec lequel il suit la mise en œuvre et l'évolution de la politique éducative, toute d'intelligence, de compréhension et d'adaptation aux réalités, dont il lui plaisait de féliciter chaleureusement les artisans. Il releva dans cette politique une manifestation généreuse de la doctrine du libéralisme français qui a pour but, dans la diffusion du savoir, la régénération spirituelle des pays protégés en respectant leurs tendances et leurs riches et antiques traditions. La faveur croissante que rencontre l'enseignement traditionnel rénové auprès de la population est une marque indiscutable de la bonté de cette doctrine. Le gouverneur général insista à son tour sur l'absence absolue d'opposition entre cet enseignement et l'enseignement officiel, ce dernier devant, bien au contraire, y trouver un large champ de sélection inexistant jusqu'ici. Il montra que par la création toute récente de l'enseignement secondaire franco-indigène au Cambodge, le Gouvernement indochinois se préoccupait, en même temps que de la diffusion de l'instruction dans la masse, de la formation d'une élite nombreuse qui apportera aux autorités du Protectorat une précieuse et désirable collaboration.

Il souligna enfin que cette cérémonie consacrait une fois de plus l'indéfectible union avec la France, cherchant à faciliter le plus largement possible l'amélioration du sort de ses protégés et du Cambodge, venu librement se confier à elle.

Sa Majesté Sisowath Monivong tint à remercier le Chef de l'Union de l'éclatante consécration qu'il apportait par sa présence à une œuvre qui comble les désirs de tout le peuple khmer. Le roi proclama la profonde gratitude de tout son royaume à la France pour les marques renouvelées de la sollicitude qu'elle manifeste à ses protégés cambodgiens, aussi bien en leur assurant aujourd'hui les moyens de poursuivre leur heureuse évolution dans l'ordre spirituel qu'en cherchant demain, par la réduction des charges fiscales, à pallier les conséquences d'une crise sévère. Le Souverain insista sur le loyalisme entier qui le liait à jamais, ainsi que tous ses sujets, à la nation protectrice.

Une remise de décorations termina la cérémonie. Sa Majesté Sisowath Monivong remit elle-même la cravate de commandeur de l'Ordre royal du Cambodge\* à M. Manipoud pour le récompenser de la part prépondérante qu'il a prise dans la rénovation de l'enseignement khmer. Puis elle décerna diverses distinctions honorifiques à des maîtres laïques et à des religieux qui avaient déployé une féconde activité dans cette œuvre de rénovation.

Le Gouverneur général, le Roi du Cambodge, le Chef du Protectorat et toutes les autorités présentes ont rejoint ensuite Pnom-Penh où ils sont parvenus à 11 h. 15.

Un déjeuner de gala réunit à 12 heures autour de MM. Robin et Richomme, un certain nombre de notabilités européennes et cambodgiennes.

À 14 h.15, le Chef de l'Union reprenait la route de Saïgon, qu'il atteignit à 18 heures.

---

L'École de pagode au Cambodge  
avant la rénovation de l'enseignement traditionnel prescrite par l'ordonnance  
royale de septembre 1930  
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 juillet 1936, p. 5, col. 6-7)

L'existence de l'école de pagode se confond avec l'introduction du bouddhisme au Cambodge. Déjà, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le célèbre voyageur chinois Tchéou-Ta-Kouan note que « les bonzes bouddhistes sont aussi des instituteurs et que les enfants vont à l'école dans les pagodes ».

Au moment de l'établissement du Protectorat français, les choses n'avaient pas changé. Maintenant encore, chaque monastère abrite une population scolaire d'importance variable, et de récentes statistiques ont permis d'évaluer à près de 3.000 le nombre des écoles de pagode existant sur toute l'étendue du territoire et de 50.000 celui des élèves qui les fréquentent.

Or, malgré les efforts considérables déployés depuis de longues années par le Service de l'enseignement, [on n'enregistre, à l'heure actuelle, que 250 écoles officielles du 1<sup>er</sup> degré ne groupant guère plus de 15.000 élèves pour une population totale voisine de 2.500.000 d'habitants.](#)

Il ne saurait être question d'analyser, dans ce cadre restreint, les multiples causes d'un tel état de choses.

Constatons simplement qu'il existe et qu'il n'est pas près de disparaître. On comprendra donc aisément que tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'œuvre scolaire en ce pays, aient étudié la possibilité et l'opportunité de faire entrer l'école de pagode dans le programme d'action du Protectorat.

Depuis longtemps, de sérieux essais ont été tentés en ce sens ; nous en montrerons l'actuel aboutissement dans un prochain article.

Il s'en faut de beaucoup que l'école de pagode mérite le nom d'école, du moins au sens courant que nous donnons à ce mot. La pagode n'est, en effet, que le prolongement de la famille, tous les Cambodgiens devant, pour un temps qui peut varier de quelques jours à toute la vie, devenir novices ou bonzes, afin, disent les vieilles

règles bouddhiques, de payer la dette de reconnaissance contractée envers leur mère d'abord, leur père ensuite.

La famille envoie donc les enfants à la pagode pour les confier à tel ou tel bonze de son choix dont ils deviennent les élèves en même temps que les serviteurs.

Ainsi et d'une façon générale, le même monastère comprend non pas une école, mais plusieurs groupes éducatifs d'enfants dont l'âge s'échelonne entre dix et seize ans.

La classe n'a lieu que l'après-midi, mais non toutes les après-midi, la plus légère circonstance suffisant à la faire supprimer. (On sait, en effet, que la matinée est consacrée à la quête dont vit le bonze).

L'enseignement, qui est le triomphe de la méthode individuelle, ne s'adresse qu'à la mémoire. Il n'existe aucun emploi du temps précis. Le mobilier fait défaut. Les deux ou trois élèves du bonze s'accroupissent à la cambodgienne dans son étroite cellule. Chacun d'eux possède une planchette, tenant lieu d'ardoise qu'il place sur ses deux cuisses et qu'il retient de son bras gauche replié, la main droite s'employant à reproduire à la craie, avec toute l'application possible, le modèle individuel tracé en tête et parfois même gravé par le maître.

Quand la planchette est complètement écrite, l'enfant efface les caractères à l'aide d'un chiffon enduit de noir de fumée délayé dans l'eau, puis il l'expose au soleil. Au

bout d'un quart d'heure, elle est sèche et il peut recommencer la longue série de ses fastidieux exercices.

Plus grand et devenu habile calligraphe, il s'exerce à écrire sur des olles, feuilles de latanier dont la réunion forme les livres cambodgiens dénommés « satras ». Au moyen d'un stylet, il trace, d'une main appliquée, les caractères khmers sur les minces lamelles de bois qu'il recouvre ensuite de noir de fumée et qu'il passe au sable pour ne laisser apparaître en noir que l'écriture qui se détache alors avec une remarquable netteté.

Tout aussi machinal est l'enseignement de la lecture.

C'est pour le débutant, l'étude de l'alphabet qui commence invariablement par cette invocation chère à tous les bouddhistes : « Namo Buddhâya Siddham » (Gloire au Bouddha le parfait). Vient ensuite la psalmodie fatigante des consonnes et de leurs multiples combinaisons, puis l'enfant, après de longs mois de répétition et d'assouplissement, s'initie à la lecture des « chbap », recueils de morale traditionnelle, riches en belles sentences morales, qu'il répète indéfiniment sans toujours les comprendre, mais qui le guideront plus tard dans la vie et lui donneront cette forte moralité qu'on se plaît à reconnaître au peuple khmer.

Les préceptes de morale pratique alternent avec les pensées les plus élevées du bouddhisme qui, par son inestimable esprit de tolérance, par son idéal de « tendresse infinie pour tout ce qui respire, de compassion pour tout ce qui souffre, de liberté et d'affranchissement de tout préjugé », s'apparente au plus pur laïcisme.

Large aussi est la place faite aux contes dont le merveilleux berce l'imagination naïve du Cambodgien.

Souvent on trouve dans le bonze un artisan qui excelle à sculpter le bois, à fabriquer une pirogue aux formes élégantes ou une charrette aux courbes gracieuses.

Certains entretiennent des jardins fruitiers où poussent des espèces rares, habilement sélectionnées. Les élèves bénéficient alors de ce savoir pratique vers lequel il ne serait pas sans intérêt d'orienter notre jeunesse cambodgienne.

Ainsi donc le Cambodgien, après un séjour de trois, quatre ou cinq ans dans la pagode a acquis une connaissance convenable de sa langue en même temps qu'une solide formation morale et religieuse. Il s'est initié aux beautés de sa littérature profane, si rudimentaire qu'elle soit, et, dans bien des cas, il a pu se préparer utilement à l'exercice d'un métier.

Enfin, avantage incalculable, il n'est pas sorti de son milieu.

Suite

(*La Dépêche d'Indochine*, 21 juillet 1936, p. 7, col. 3-4)

Cette formule d'école de pagode ou, plus exactement, d'enseignement à la pagode, bien que la plus courante, n'exclut pas l'école unique qu'on rencontre parfois, quand le monastère à la bonne fortune de posséder un « krü » savant, investi de la confiance générale. Mais la méthode d'éducation reste alors la même. La méthode collective est ignorée, le mobilier inexistant, le matériel d'enseignement réduit à la planchette traditionnelle et aux satras.

On conçoit qu'un tel enseignement ne puisse devenir, sans de profondes modifications, l'instrument de vulgarisation sur lequel le Protectorat doit compter pour remédier à l'insuffisance numérique de l'enseignement officiel. Il s'agit, en effet, et tout à la fois, de former des maîtres, de prévoir une organisation pédagogique rationnelle et de créer un outillage scolaire bien adapté au milieu. C'est dans ce sens que, depuis près de trente ans, ont été tentés de nombreux essais, tous pleins d'intérêt, soit qu'on ait fait appel au concours de moniteurs laïques ou de bonzes sortis de l'École de pali, soit qu'on ait mis les élèves dans l'obligation de suivre les cours de l'École franco-cambodgienne voisine.

La dernier en date et le plus intéressant, car il vise à embrasser progressivement toute l'étendue d'une circonscription, est celui qui a été tenté depuis 1924 à Kampot.

La méthode employée est, suivant l'expression du regretté M. Blanguernon, celle de l'essai pédagogique. Les bonzes, formés dans les écoles d'application sous l'habile direction de l'inspecteur français, connaissant la langue du pays, et d'un excellent instituteur indigène, sont appelés, après un stage d'un an, à retourner dans leurs pagodes où ils créent de véritables écoles pourvues d'un mobilier et d'un matériel modernes. Leurs connaissances, évidemment fragiles, sont soutenues, renforcées, améliorées par un journal pédagogique mensuel et par de nombreux manuels qui ne sont que l'adaptation à l'écolier khmer de ceux qui ont été répandus à profusion en pays annamite par les soins de la Direction générale de l'Instruction publique.

Dès maintenant, les résultats s'annoncent excellents et l'Administration étudie le moyen d'étendre à toutes les circonscriptions du Cambodge cette politique scolaire qui permettrait au Protectorat, en moins de dix ans, de donner un enseignement élémentaire bien compris à une partie importante de la jeunesse cambodgienne.

C'est pour les dirigeants de ce pays un reconfortant spectacle de voir le bonze drapé dans sa robe jaune, gardien fidèle de la vieille et vénérable tradition bouddhique, se plier de bon gré aux méthodes pédagogiques modernes, se servir du tableau noir, enseigner rationnellement la lecture et l'écriture, faire appel, par un enseignement collectif intelligent, aux facultés d'observation et de jugement de l'enfant, vulgariser des notions de sciences, d'hygiène et de calcul qui lui étaient hier encore inconnues, apprendre aux élèves l'usage intelligent du livre, du cahier, du porte-plume, [dispenser, en un mot, un enseignement moderne en langue maternelle répondant aux besoins immédiats de la population rurale](#). Cet enseignement reste toutefois, selon la volonté la plus nette de l'Administration locale, fortement imprégné de la splendide morale traditionnelle devant laquelle nous ne pouvons que nous incliner.

Voilà où tendaient, avant la réforme dont il sera question plus loin, les efforts du Protectorat. Là, comme dans les autres domaines, les représentants de la France qui se sont succédé au Cambodge sont restés fidèles à son idéal de colonisation qui consistait, suivant la forte parole de Chailley, « à [faire évoluer les peuples dans leur propre cadre, suivant leur propre mentalité](#) ».

Les premières tentatives d'utilisation des pagodes en 1908

Un des premiers essais de collaboration avec les bonzes avait été tenté en 1908, dans la province de Kompong-Cham sous les auspices de M. le résident François

Baudoin, par le regretté M. Ernest Ménétrier qui était alors directeur de l'école résidentielle du chef-lieu de cette circonscription.

D'accord avec les autorités administratives et religieuses de la province, M. Ménétrier avait réussi à placer dans quelques importants monastères des moniteurs laïques chargés de l'enseignement populaire d'après les programmes officiels.

Les premiers résultats obtenus avaient été assez encourageants, mais l'expérience ne fut pas poursuivie à fond par les successeurs de M. Ménétrier qui trouvèrent dans l'école de pagode ainsi transformée une concurrente à l'école franco-indigène.

Faute d'instructions formelles émanant des autorités administratives et pédagogiques de l'époque pour donner à cet essai une consécration officielle, des conflits ne tardèrent pas à se produire entre moniteurs laïques et bonzes, conflits qui tournèrent au profit de ceux-ci et qui valurent à ceux-là leur retrait des pagodes où leur présence était considérée comme une profanation.

#### Essai d'utilisation des bonzes dans l'enseignement populaire de 1924 à 1930

Son expérience à Kompong-cham n'ayant pas donné les résultats qu'il était en droit d'en attendre par suite de la non-continuité des efforts de ses successeurs, M. Ménétrier, quand il se trouva de 1921 à 1924, à la tête du secteur scolaire de Kampot, voulut reprendre sur de nouvelles bases ses essais de 1908.

Il [rencontra dans cette province M. le résident Richomme qui, comme lui, entendait et parlait la langue khmère et possédait une rare connaissance des besoins et de la mentalité du peuple cambodgien.](#)

Encouragé par le chef de circonscription, M. Ménétrier décida de confier l'enseignement populaire à des bonzes, de créer une école d'application pour la formation professionnelle des maîtres religieux et d'utiliser la langue khmère comme véhicule exclusif pour la diffusion de l'enseignement dans la masse.

L'essai tenté par M. Ménétrier a été concluant, mais le promoteur de l'œuvre de rénovation des écoles de pagodes, arrivant au terme de son séjour colonial, dut rentrer en France en laissant une succession toute pleine de promesses à [M. Louis Manipoud, un autre pédagogue hors de pair et un khmérisant distingué.](#)

Il appartenait alors à cet éminent éducateur de consolider d'abord les bases du premier édifice scolaire qu'était l'école d'application de bonzes de la pagode de Krang-Daung et de faire rayonner ensuite le nouveau système d'enseignement rural dans toute la province de Kampot.

C'est ainsi que, de 1924 à 1930, M. Manipoud put grouper sous la tutelle du Service local de l'enseignement 58 communautés religieuses avec une population scolaire de près de 3.000 jeunes Cambodgiens.

#### La Réforme de septembre 1930

En présence des résultats acquis qui laissaient bien augurer de l'avenir, le Protectorat décida de généraliser cette organisation dans le reste du Cambodge.

Par une ordonnance royale du 19 septembre 1930, S.M. Sisowath-Monivong institua dans sa capitale un service de rénovation de l'enseignement traditionnel et plaça à la tête de cette importante administration, M. Manipoud comme son délégué personnel.

Depuis six ans, les bureaux de la Délégation, sans bruit et sans réclame tapageuse, ont déployé une activité des plus méritoires : M. Manipoud et ses adjoints ont réussi à rénover jusqu'à ce jour 753 écoles de pagodes sur les 2.583 communautés religieuses qui existent dans tout le territoire du Royaume, soit un pourcentage de près de 30 %.

Ces écoles rénovées sont réparties de la façon suivante :

Battambang	113
Kampot	96
Kandal	66

Kompong-cham	82	
Kompong-chhnang		43
Kompong-Spai	37	
Kompong-Thom	42	
Kratié	27	
Phnom-Penh	12	
Preyveng	37	
Pursat	38	
Siemréap	54	
Soairieng	30	
Takéo	76	
	753	

La rénovation des écoles de pagodes a donc atteint, si l'on considère la progression réalisée depuis l'organisation du service, un rythme annuel de plus en plus satisfaisant :

140	écoles rénovées en	1931
225	id	1932
333	id	1933
453	id	1934
592	id	1935
753	id	1936

Ces écoles, qui groupent à l'heure actuelle 25.166 élèves, sont confiées à un millier de maîtres religieux dont plus de 700 sont titulaires du brevet de capacité pour l'Enseignement élémentaire indigène.

Les résultats obtenus par les écoles rénovées à la dernière session du certificat d'études élémentaires ont été particulièrement brillants.

Sur 2.226 candidats présentés par les bonzes-instituteurs relevant de la Délégation à l'enseignement traditionnel, 1.416 ont été déclarés admis, soit un pourcentage de 63 %.

En raison des maigres sacrifices consentis par le Gouvernement et du merveilleux rendement obtenu par les nouvelles formations scolaires installées dans les bonzeries, on peut dire, en terminant, que la rénovation des écoles de pagodes s'affirme de jour en jour comme une mesure très efficace qui répond entièrement aux besoins et à la mentalité de tout un peuple.

Le Vieux Cambodgien.

---